

Commission des Finances, de l'économie Générale et du contrôle budgétaire

Bernard Carayon

Député du Tarn
Président de la Commission
des immunités
Maire de Lavaur

Regne 24/m/2009 54/m-09

> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Lavaur, le 18 novembre 2009

Madame Danielle BARRES Présidente de la Commission Particulière du Débat Public REGUS 8 Esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE

N.Réf: Cab-BC/911-526

Madame la Présidente,

Dans le cadre du débat public organisé par la CPDP, je souhaite vous exprimer ma position.

Le sud du Tarn et l'agglomération de Castres-Mazamet en particulier, constituent un pôle d'activités industrielles et de services importants en Région Midi-Pyrénées, même si nos entreprises ont souffert de l'enclavement routier de ce bassin de vie.

La pérennité de nos emplois, l'attractivité de notre territoire où s'expriment tant de talents, nécessitent le réalisation d'une liaison autoroutière, à l'instar de tous les territoires en France de tradition industrielle. Plus qu'une question de justice, c'est une question d'avenir pour nos emplois, de sécurité pour les usagers.

Ce sentiment est communément partagé par les habitants, -à l'exception de quelques riverains du futur tracé-, les élus (unis pour le première fois), les représentants des salariés, du monde consulaire et de l'entreprise.

Le consensus est si fort, si intimement vécu, que le débat a pu apparaître inutile. Il permettra, à tout le moins, de mesurer la pertinence des analyses conduites par l'Etat, l'adaptation de notre projet aux contraintes environnementales du moment, l'engagement des collectivités territoriales, politique et financier, la légitimité des choix exprimés par les élus, dépositaires de la volonté générale issue du suffrage universel.

Bernard CARAYON